

W. V. O. Quine

L'usage et sa place dans la signification¹

Les mots et les phrases réfèrent aux choses de deux manières. Un nom ou une description singulière *désigne* son objet, si objet il y a. Un prédicat *dénote* chacun des objets pour lesquels il est vrai. Telles sont les deux sortes de référence : la désignation et la dénotation. On dit souvent, et à raison, qu'aucune de ces manières de référer ne doit être confondue avec *la signification*. Les descriptions « l'auteur de *Waverley* » et « l'auteur d'*Ivanhoé* » désignent en effet le même homme, mais différent en signification ; et un prédicat peut dénoter de nombreuses choses tout en ayant une seule signification.

Il n'y a aucune restriction concernant ce à quoi l'on peut se référer. Toutes sortes de choses sont désignées et dénotées. D'un autre côté, une signification est, apparemment, une chose d'un type particulier. Mais quoi, au juste ?

Vous pourriez penser qu'on le sait. Le mot « signification » est un terme commun, un terme très commun, que l'on trouve sur les lèvres de quiconque. Il apparaît dans quelques phrases fréquentes. Nous demandons la signification d'un mot ; nous donnons la signification d'un mot ; nous parlons de connaître la signification d'une expression ; nous parlons d'une expression comme ayant une signification ou manquant de signification ; et nous parlons d'expressions comme semblables quant à leur signification. Mais un contexte dans lequel nous ne rencontrons normalement pas le mot « signification » est le contexte « une signification est » ; « une signification *est* ceci et cela ». La question « qu'est-ce qu'une signification ? » s'avère donc être une question typiquement philosophique.

¹ Cette traduction a été réalisée à partir de la réédition du texte anglais original dans W. Quine, *Theories and Things*, Harvard, Harvard University Press, 1981, pp. 43-54. Le texte se compose alors d'une première partie publiée sous le titre de « Cognitive meaning » (*The Monist*, 62/2, avril 1979), et d'une seconde partie présentée sous le titre du présent article à Jérusalem en avril 1976 puis publié dans les actes du colloque (A. Margalit (éd.), *Meaning and Use*, D. Reidel Publishing Co., Dordrecht, 1979, pp. 1-8) et dans la revue *Erkenntnis* (13, 1978, pp. 1-8). Nous avons suivi, pour les expressions de *standing sentences* et d'*occasion sentences*, la traduction qui en a été donnée dans *Le Mot et la Chose* (W. V. O. Quine, *Le Mot et la Chose*, tr. fr. de Joseph Dopp et Paul Gochet, Flammarion, Paris, 1977). Nous avons donc traduit *standing sentences* par « phrases perdurables » et *occasion sentences* par « phrases occasionnelles ». Le terme *meaning* a systématiquement été traduit par « signification » (*NdT*).

Les significations sont significations d'expressions. Il m'aurait donc fallu commencer par expliquer mon usage de l'expression « expression ». Pour moi, une expression est une chaîne de phonèmes – ou, si on préfère le penser en termes d'écriture, une chaîne de lettres et d'espaces. Certaines expressions sont des phrases, d'autres sont des mots. Donc, quand je parle d'une phrase, ou d'un mot, je fais encore référence à la chaîne de phonèmes complète et rien de plus. Je dois le souligner parce qu'il existe un usage répandu qui va dans le sens contraire. Le mot ou la phrase sont souvent pensés plutôt comme une combinaison d'une chaîne de phonèmes et d'un sens. Les homonymes sont donc traités comme des mots distincts. Cet usage est souvent pratique dans l'étude du langage, et dans cette situation précise je n'y vois pas d'inconvénient. Mais cela ne peut être autorisé ici, car notre objectif est d'isoler et de clarifier la notion de signification.

Une signification est ce qu'une expression, une chaîne de phonèmes, peut *avoir*, comme quelque chose d'extérieur à elle, de la même façon qu'un homme peut avoir un oncle ou un compte en banque. Elle le possède en vertu de la manière dont la chaîne de phonèmes est utilisée par les locuteurs. La même expression, la même chaîne peut par coïncidence survenir dans deux langues et y avoir une signification différente. Elle peut signifier de deux façons, même dans une seule langue, et elle est alors appelée ambiguë. Mais elle reste, dans tous les sens du terme, une seule et même expression. Suivant cette approche, ambiguïté et homonymie sont comparables : ce qui est concerné dans chaque cas, c'est une unique chaîne de phonèmes.

L'idée est que la notion d'expression ne doit pas être autorisée à présupposer la notion de signification. Certains pourraient suspecter, cependant, que mon identification des expressions avec des chaînes de phonèmes se dessert elle-même, car la notion de phonème est elle-même communément définie comme présupposant les notions d'identité et de différence de signification. Deux sons susceptibles d'être distingués acoustiquement sont compris comme une occurrence d'un même phonème si la substitution d'un son par l'autre n'affecte pas les significations. Or, ce recours à la signification n'est heureusement pas nécessaire. Nous pouvons simplement dire que deux sons peuvent être considérés comme des occurrences du même phonème si la substitution n'a pas d'effet sur la capacité d'un locuteur à consentir à chacune des phrases.

Les expressions sont donc des chaînes de phonèmes en ce sens naïf, et c'est la fonction des expressions de posséder des significations. La question qui nous reste à traiter est de savoir quelles sortes de choses sont ces significations. Mais, en fait, nous allons peut-être vite en besogne en supposant qu'il y a des choses comme les significations, car nous pouvons peut-être parler de signification (au singulier) sans parler de significations (au pluriel).

Commençons donc plutôt par le verbe « signifier » en tant que verbe intransitif. Une expression signifie ; la signification est ce que l'expression fait, ou ce que certaines expressions font. Dire que deux expressions sont semblables quant à la signification, c'est donc dire qu'elles signifient de la même manière (*mean alike*). Certaines expressions sonnent identiques, d'autres signifient identiquement. Il est significatif que, lorsque nous demandons le sens d'une expression, nous sommes satisfaits lorsque l'on nous donne une autre expression comparable à la première – semblable à elle quant à la signification. Nous ne demandons pas ce (*something*) qu'elles signifient toutes les deux. L'idiome français est plus direct : *cela veut dire*².

Nous pouvons souhaiter avoir plus de lumière sur ce qu'une expression fait au juste quand elle signifie, et comment elle le fait, mais nous n'avons pas besoin de chercher ce à propos de quoi elle le fait – ce qui est signifié. Nous n'y sommes pas tentés si nous prenons « signifier » comme intransitif.

Cependant, dans une perspective plus large, cette tentative d'économie ontologique est vaine. Car, une fois que nous comprenons ce qu'est « signifier de la même manière » pour des expressions, il est facile et commode d'invoquer arbitrairement quelque objet particulier et de le *laisser* être signifié – donc de reconstituer notre verbe comme transitif. En choisissant à cette fin un domaine d'objets et en assignant ces objets aux expressions dont elles seraient ce que l'on appelle leurs significations, tout ce qui importe est que le même objet soit toujours assigné aux expressions qui signifient la même chose, et seulement à elles. Si nous pouvons réaliser cela, alors nous pouvons allègrement dire par la suite que les expressions qui signifient de la même manière *ont* la *même signification*. Nous devrions simplement garder à l'esprit que « signifier la même

² En français dans le texte (*NdT*).

chose » vient en premier, et que les significations au sens commun sont inventées ensuite.

Comment les inventons-nous ? J'ai dit que c'était facile. Il suffit de prendre chaque signification comme une série d'expressions qui signifient de la même manière. La signification d'une expression est la série de toutes les expressions qui signifient comme elle. Clairement, cette définition, qui n'est nullement nouvelle, satisfait la condition suivante : elle assigne la même signification à deux expressions si et seulement si elles signifient de la même manière. L'apparence d'artificialité n'est pas un inconvénient, puisqu'il n'y a pas de préconception quant à ce que devrait être une signification.

Nous voyons donc que si nous savons ce que c'est pour une expression de signifier de la même manière, le reste est simple. Et il nous semblerait le savoir, si nous pouvions croire à ces vœux pieux, mais ce n'est pas le cas. Facilité et clarté ne vont pas de pair.

Wittgenstein a insisté sur le fait que le sens d'un mot doit être cherché dans son usage. C'est là ce que cherche le sémanticien empirique : dans le comportement verbal.³ John Dewey insistait sur ce point en 1925. « La signification, écrivait-il, [...] est primitivement une propriété du comportement »⁴. Et quelle propriété du comportement la signification pourrait-elle être alors ? Eh bien, nous pouvons prendre le comportement, l'usage, et laisser tomber la signification.

Comment, alors, pourrions-nous nous mettre à étudier l'usage des mots ? Prenons un terme franchement commun et sans ambiguïté : « bureau » (*desk*). Quelles sont les circonstances dans lesquelles j'utilise ce mot ? Elles incluent, peut-être, toutes les phrases dans lesquelles j'ai déjà utilisé ou utiliserai ce mot, et toutes les situations-*stimuli* (*stimulatory situations*) dans lesquelles j'ai prononcé ou prononcerai ces phrases. Peut-être incluent-elles toutes les phrases et situations-*stimuli* dans lesquelles j'utiliserais ce mot. Les phrases et situations-*stimuli* dans lesquelles j'utiliserais maintenant le mot pourraient même être considérées comme constituant la signification du mot pour moi maintenant, si nous tenons à réintroduire le terme suspect de « signification ».

³ L'article paru dans *Erkenntnis* commençait ici et était introduit par un paragraphe que nous ne pouvons reproduire ici.

⁴ J. Dewey, *Expérience et nature*, trad. fr. de Joëlle Zask, Gallimard, 2012, p. 171.

Cependant, le champ de phrases et de situations-*stimuli* concerné est redoutablement vaste et mal organisé. Par où commencer ?

En tant que solution provisoire, considérons ce que nous faisons souvent quand on nous demande le sens d'un mot : nous définissons le mot en donnant pour équivalents des mots ou groupes de mots (*phrases*) plus familiers. Il s'agit là d'une manière rapide de spécifier le champ de phrases et de situations dans lesquelles le mot est utilisé. Nous spécifions ce champ en l'identifiant avec le champ de phrases et de stimulations dans lesquelles les autres mots ou groupes de mots plus familiers sont utilisés. Heureusement, nous pouvons nous dispenser de l'inconvénient de cataloguer toutes ces phrases et situations, car notre élève a déjà maîtrisé l'usage des mots et groupes de mots plus familiers.

Nous pouvons persister, donc, dans notre vieille routine qui consiste à donner des significations en citant des synonymes. La doctrine behavioriste de la signification ne s'y oppose pas. La contribution de la doctrine behavioriste de la signification est théorique : elle prétend expliquer la relation de synonymie elle-même, la relation entre le mot dont la signification est demandée et le mot ou le groupe de mots plus familier que nous citons en guise de réponse. La doctrine behavioriste nous dit que cette relation de synonymie, ou d'identité de signification, est similitude d'usage.

La méthode qui consiste à donner la signification d'un mot en citant un synonyme est commode mais très limitée. Elle ne justifie qu'un petit nombre d'entrées dans le dictionnaire. Souvent le lexicographe recourra à ce qu'il appelle une distinction entre plusieurs sens (*senses*) : il citera plusieurs synonymes partiels, certains adéquats dans certains types de contexte et d'autres dans d'autres. Lorsqu'il fait cela, il doit distinguer les différents types de contexte en fournissant une caractérisation générale de chacun, généralement en référence au sujet traité. Et dans de nombreux cas, il n'est même pas fait recours aux synonymes partiels ; l'usage d'un mot peut être enseigné d'autres manières. En général, pour n'importe quelle phrase donnée dans laquelle tous les mots sont familiers excepté le mot en question, ce qui a besoin d'être enseigné est comment paraphraser cette phrase par un équivalent dans lequel les mots sont tous familiers.

Formuler des instructions générales pour paraphraser les contextes phraséologiques d'un mot en phrases non problématiques, c'est là le travail du

lexicographe. La citation d'un synonyme direct est juste une forme que peuvent prendre de telles instructions, et qui est assez rarement réalisable. Ce qui est davantage en question que la relation de synonymie de mots à d'autres mots et groupes de mots, c'est donc, en tant que concept central pour la sémantique, la relation d'équivalence sémantique de phrases entières. Ce concept étant donné, nous définissons aisément l'autre : un mot est synonyme d'un mot ou d'un groupe de mots si la substitution de l'un par l'autre dans une phrase produit toujours une phrase équivalente.

Et quand des phrases sont-elles considérées comme sémantiquement équivalentes ? Une réponse provisoire du point de vue béhavioriste est évidente : elles sont équivalentes si leur usage est le même. Ou encore, en essayant de répondre moins vaguement, nous pourrions dire qu'elles sont équivalentes si leurs expressions pourraient être suscitées par les mêmes situations-*stimuli*.

Mais clairement, cela reste insuffisant. Deux phrases équivalentes ne peuvent pas être exprimées en même temps ; l'une doit être exprimée à l'exclusion de l'autre. De plus, dans chaque cas où l'une des phrases est exprimée, il doit y avoir eu une cause, même triviale, en vertu de laquelle nous énonçons celle-ci plutôt que l'autre. Cette cause peut simplement consister en un accident phonétique : le choix d'un mot dans la phrase peut avoir été déclenché par une ressemblance phonétique contingente à un mot entendu juste avant. Clairement, nous en exigeons trop si nous demandons de deux phrases équivalentes qu'elles soient provoquées par les mêmes stimulations. Et de toute façon, si un critère requérait effectivement de comparer les conditions-*stimuli* de la production de phrases, il serait sûrement vain dans la pratique, puisque les expressions sont en totalité virtuellement imprédictibles. Les motifs de l'apparition volontaire d'une phrase donnée peuvent varier radicalement, et sont souvent inscrutables : le locuteur peut vouloir instruire, ou consoler, ou surprendre, ou amuser, ou impressionner, ou pallier un silence douloureux, ou influencer le comportement de quelqu'un par duperie.

Nous pouvons simplifier tout cela si nous limitons notre attention aux équivalences *cognitives* des phrases, c'est-à-dire, à la similitude des conditions de vérité. Nous nous épargnons donc d'avoir à spéculer sur les motifs ou circonstances de la production des phrases. À la place, nous pouvons arranger les circonstances nous-mêmes et faire produire les phrases, sous la forme d'une

question, demandant seulement un jugement de vérité ou de fausseté. Des phrases cognitivement équivalentes donneront des jugements correspondants, du moins si nous conservons le même locuteur. Il peut se tromper dans ses jugements, mais peu importe ; il fera alors la même erreur pour chacune des deux phrases.

J'ai fait remarquer qu'il serait trop exigeant de demander de deux phrases équivalentes que leur expression soit provoquée par les mêmes stimulations. Cependant, nous sommes clairement maintenant dans une difficulté inverse : nous exigeons trop peu. Nous exigeons seulement que le locuteur, sur chacune des deux phrases, soit croit, soit ne croit pas, soit suspende son jugement. Cette approche est plus proche de l'équivalence matérielle que de l'équivalence cognitive.

La solution à cette difficulté se trouve dans ce que John Stuart Mill appelait la variation concomitante. Pour comprendre ce concept, nous devons provisoirement limiter notre attention à encore une autre voie : nous devons nous concentrer sur les phrases occasionnelles. Celles-ci, par opposition aux phrases perdurables, sont des phrases dont la valeur de vérité change d'occasion en occasion, pour lesquelles, donc, un nouveau jugement doit être demandé à chaque fois. Habituellement, ce sont des phrases qui contiennent des indexicaux, et qui dépendent essentiellement des temps des verbes. Les phrases « Ceci est rouge » et « Voilà un lapin » en sont des exemples ; elles peuvent être désignées plus particulièrement comme des phrases d'observation. D'autres exemples sont : « Il est célibataire » et « Voilà le vieux professeur de John » ; ces phrases ne sont pas considérées comme phrases d'observation, mais sont quand même des phrases occasionnelles. La valeur de vérité de « Il est célibataire » varie avec la référence du pronom, d'occasion en occasion ; de la même manière, la valeur de vérité de « Voilà le vieux professeur de John » dépend de la variation de la référence du nom « John » *et* de qui est en train de descendre la rue à ce moment. Maintenant, si l'informateur que nous interrogeons est disposé à donner des jugements concordants (*matching verdicts*) sur ces deux phrases occasionnelles dans toutes les occasions où nous l'interrogeons sur ces deux phrases, peu importe les circonstances qui entourent notre assistant, les deux phrases pourront, avec certitude, être dites cognitivement équivalentes pour lui. « Il est célibataire » et « C'est un homme non marié » forment une telle paire. « Voilà le

vieux professeur de John » et « Voilà Dr. Park » peut être, pour un locuteur particulier, une autre paire semblable.

Ces deux paires d'exemples diffèrent considérablement l'une de l'autre ; la seconde paire n'est cognitivement équivalente que pour un locuteur particulier, ou un petit nombre de locuteurs, tandis que la première paire serait dite cognitivement équivalente pour chaque locuteur de la langue. C'est la différence entre une équivalence cognitive pour un individu, ou pour un idiolecte, et une équivalence cognitive pour une langue. C'est la seconde qui nous intéresse quand nous exposons la sémantique d'une langue. Cependant, l'équivalence cognitive pour un individu est une notion antérieure sur le plan conceptuel, c'est-à-dire eu égard au respect du critère donné. Deux phrases occasionnelles sont équivalentes pour lui s'il est disposé, toutes les fois qu'on lui adresse une demande, à y répondre par des jugements concordants (*matching verdicts*) ou, en cas de doute, à n'y répondre par aucun jugement. La généralisation à la société vient ensuite : les phrases sont équivalentes pour une langue si elles le sont pour chaque locuteur pris séparément.

Cette exigence d'unanimité fonctionne très bien pour notre noyau de langue, c'est-à-dire l'anglais basique, que tous les locuteurs anglophones maîtrisent. Cependant, lorsque des mots obscurs sont admis, une paire de phrases occasionnelles peut voir l'équivalence cognitive échouer pour un locuteur ignorant, à cause d'une simple incompréhension. Si nous voulons toujours considérer ces deux phrases cognitivement équivalentes pour une langue, nous pouvons le faire en ramenant l'exigence d'unanimité à un sous-ensemble, à savoir l'élite de la population.

L'équivalence cognitive de deux phrases occasionnelles pour un locuteur consiste dans le fait qu'il est disposé à donner des jugements concordants, lorsqu'il est interrogé dans des circonstances *stimuli* concordantes. Nous pouvons facilement rendre la notion de circonstances *stimuli* plus explicite. Il est question de forces extérieures qui affectent le sujet interrogé à un moment donné, et seulement dans la mesure où elles affectent son système nerveux en déclenchant ses récepteurs sensibles. Grâce à la loi du « tout ou rien », il n'y a pas de degré ou de niveau (*respect*) de déclenchement à distinguer. Donc, sans aucune perte d'information essentielle, nous pouvons simplement identifier la stimulation externe du sujet à chaque instant à l'ensemble de ses récepteurs

déclenchés. Cette identification est elle-même fort redondante, puisque le déclenchement de certains récepteurs n'aura pas d'effet sur le comportement, et le déclenchement de certains récepteurs n'aura pas d'effet différent sur ce que le déclenchement d'autres récepteurs voisins aurait eu. Cependant, ce caractère redondant est inoffensif. Son effet est simplement que deux phrases occasionnelles qui sont cognitivement équivalentes, en ce sens qu'elles commandent des jugements semblables dans des situations identiques, commanderont également des jugements similaires soumis à des stimulations légèrement différentes.

Chaque stimulation momentanée globale du sujet interrogé doit être identifiée, comme je l'ai suggéré, à un sous-ensemble de ses récepteurs. La stimulation qu'il subit à un moment quelconque est l'ensemble des récepteurs déclenchés à ce moment. Cela donne une bonne vision de la ressemblance et de la différence de stimulation de cette personne de moment en moment. Cela ne donne pas une vision de la similitude de stimulation de deux personnes, puisque deux personnes ne partagent pas les mêmes récepteurs. Elles n'ont même pas des récepteurs exactement homologues, si nous voulons être un peu tatillons. Mais ceci est très bien, puisqu'il ne m'est pas nécessaire de mettre à égalité les stimulations entre personnes. La notion d'équivalence cognitive des phrases occasionnelles pour une seule personne repose sur la similitude ou la différence de stimulation de cette personne seule, et la généralisation subséquente à la société fait donc appel à l'équivalence cognitive pour chaque personne singulière, sans que les stimulations entre les personnes soient considérées comme égales

Il me semble que la relation d'équivalence cognitive fonctionne, dans la mesure où ce sont les phrases occasionnelles qui sont concernées. La relation est définie pour les individus et pour la société, et la définition peut s'appliquer par une routine de questions et de jugements. Il reste, bien sûr, les autres phrases : les phrases perdurables.

Il reste également les mots seuls, et leur relation de synonymie avec d'autres mots et groupes de mots. Nous avons vu précédemment que cette relation ne présente pas de difficulté, une fois que nous avons fixé la relation d'équivalence des phrases. Un mot est synonyme d'un autre mot ou groupe de mots si la substitution de l'un par l'autre produit toujours des phrases

équivalentes. Ou, maintenant que notre relation d'équivalence pour les groupes de mots est une équivalence cognitive, nous devrions dire qu'un mot est *cognitivement* synonyme d'un mot ou d'un groupe de mots si la substitution de l'un par l'autre produit toujours des phrases cognitivement équivalentes. Ceci accordé, même la relation d'équivalence cognitive entre phrases est maintenant sous contrôle, du moins en ce qui concerne les seules phrases occasionnelles. Cependant, je pense que ceci est déjà suffisant pour régler la synonymie cognitive de mots à mots et à groupes de mots à tous les niveaux. Si un mot donné est interchangeable avec un mot ou un groupe de mots donné dans toutes les phrases occasionnelles donnant invariablement une phrase cognitivement équivalente, alors je pense que l'on peut faire confiance à l'interchangeabilité pour tenir bon également dans toutes les phrases perdurables.

Si l'on est d'accord avec cela, alors les bases d'une fondation conceptuelle de la synonymie cognitive sont plutôt bien établies. « Les couches »⁵, comme les appellent les maçons, sont les suivantes. En premier lieu, il y a la relation de similitude d'une stimulation générale d'un individu à différents moments. Celle-ci est définie, théoriquement, par la similitude des récepteurs déclenchés. Ensuite, il y a la relation d'équivalence cognitive des phrases occasionnelles pour l'individu. Celle-ci est définie par sa disposition à donner des jugements correspondants quand il est interrogé sur deux phrases sous des stimulations générales identiques. Ensuite, il y a la relation d'équivalence cognitive de phrases occasionnelles pour la communauté linguistique entière. Celle-ci se définit comme une équivalence cognitive pour chaque individu. Enfin, il y a la relation de synonymie cognitive d'un mot à un mot ou à un groupe de mots. Celle-ci est définie comme l'interchangeabilité dans des phrases occasionnelles *salva equivalentia*. Nous pourrions, si nous le désirions, aller une étape nominale plus loin et définir la signification cognitive d'un mot comme la série de ses synonymes cognitifs.

Au sens strict, ce critère d'interchangeabilité des synonymes implique quelques réserves gênantes concernant les positions dans lesquelles les substitutions sont autorisables. Par exemple, il serait impossible d'exiger l'interchangeabilité dans des citations directes ; et cette réserve s'étend, à un

⁵ *The courses* : il s'agit de couches horizontales de briques liées ensembles (*NdT*).

degré moindre, aux citations indirectes et autres idiomes d'attitude propositionnelle. Je dois passer outre cette difficulté, car c'est là une difficulté familière et vivace, et je n'ai rien de nouveau à en dire.

De toute façon, nous devons nous souvenir que la synonymie de mots et de groupe de mots, si bien définie soit elle, n'est pas le pilier central de la lexicographie. Ce qui est recherché en général, comme je l'ai dit plus haut, ce sont les instructions pour paraphraser par n'importe quel moyen le contexte de phrase d'un mot dans une phrase non problématique ; la citation d'un synonyme direct est juste une des formes que ce type d'instructions peut parfois prendre. La relation d'équivalence de phrases occasionnelles offre, cependant, un fondement également à tout cela. Si l'usage d'un mot peut être fixé par des instructions pour paraphraser son contexte énonciatif, je suppose qu'il peut également être fixé par des instructions visant à paraphraser ces seuls contextes que sont les phrases occasionnelles.

Si nous pouvons mesurer la familiarité des mots par leur fréquence, nous pouvons peut-être schématiser la tâche du lexicographe monolingue comme suit. Définissons un *lexique* d'une phrase p , en considérant l'un de ses mots m , comme n'importe quelle phrase cognitivement équivalente ne contenant pas m et contenant seulement les autres mots de p et des mots de fréquence supérieure à m . Un mot peut être appelé *réductible* si toutes les phrases occasionnelles qui le contiennent admettent un tel lexique le concernant. La tâche du lexicographe, alors, est une spécification systématique des lexiques de phrases occasionnelles qui concernent tous les mots réductibles. Il n'aura donc pas affaire aux mots irréductibles, qui forment (*comprise*) le cœur du langage. Dans l'ensemble, je me félicite de ce résultat, car les explications compulsives du lexicographe monolingue sur des mots irréductibles ont été un gaspillage. Mais il devrait toujours ajouter quelques équivalences cognitives supplémentaires au bénéfice des locuteurs dont les fréquences divergent d'une manière ou d'une autre de la moyenne nationale. Par exemple, il devrait continuer à définir 'landier' comme 'ajonc' *et* 'ajonc' comme 'landier'.

Je suis loin bien sûr de répondre aux besoins de la lexicographie pratique sous un aspect (*respect*) évident : je m'occupe uniquement de l'aspect cognitif, en ignorant les aspects émotionnels et poétiques. En ce qui concerne ces autres aspects je n'ai rien à suggérer.

Mon étude des équivalences cognitives s'est limitée jusqu'ici aux phrases occasionnelles, et j'ai avancé l'idée que les phrases occasionnelles offrent une base suffisamment solide pour la lexicographie. Cependant, il n'est pas besoin de limiter l'équivalence cognitive aux phrases occasionnelles. Nous pouvons étendre la relation aux phrases perdurables dans plusieurs directions, fragmentaires mais substantielles. Après tout, les phrases perdurables se dégradent en phrases occasionnelles. Les jugements sur les phrases occasionnelles doivent être réitérés à chaque occasion, tandis que les jugements sur les phrases perdurables peuvent se maintenir sur différentes périodes. Plus courtes sont les périodes, plus les phrases ressemblent à des phrases occasionnelles. Plus elles ressemblent à des phrases occasionnelles, plus notre critère d'équivalence cognitive est applicable : le critère de jugements semblables lorsque l'on est soumis à une stimulation semblable. Nous pourrions même étendre ce critère à toutes les phrases perdurables, pourvu que nous le prenions seulement comme une condition nécessaire de l'équivalence cognitive et non comme une condition suffisante. Pour les phrases occasionnelles, il est nécessaire et suffisant.

Sous un autre angle, une condition suffisante mais non nécessaire d'équivalence cognitive peut être exercée sur les phrases perdurables. À savoir que nous pouvons exploiter la relation de synonymie cognitive, que j'ai déjà définie sur la base de l'équivalence cognitive de phrases occasionnelles. Une phrase perdurable est cognitivement équivalente à une autre si elle peut être transformée en l'autre par une suite de remplacements de mots ou de groupes de mots par des synonymes cognitifs. Cette condition suffisante peut être étendue en soumettant les phrases perdurables non seulement à la substitution de synonymes mais aussi à un autre type de paraphrase, type dont on a déjà observé qu'il préservait l'équivalence cognitive entre des phrases occasionnelles.

Ces conditions ne parviennent pas complètement à donner une définition de l'équivalence cognitive pour les phrases perdurables. Si une paire de phrases perdurables rencontre la condition nécessaire et non la condition suffisante proposée, la question de leur équivalence cognitive n'a pas de réponse. Mais dans leur incomplétude, ces conditions rendent la notion largement applicable aux phrases perdurables. En même temps, elle est définie pour les phrases

occasionnelles, et, comme je l'ai montré, cela est une base suffisante pour une lexicographie cognitive.

Je me suis intéressé dans toutes ces remarques à la sémantique monolingue, non à la multilingue ; non à la traduction. Il est difficile de trouver des critères dans un domaine polyglotte, particulièrement dans le cas de la traduction radicale, pour laquelle il n'existe aucun bilingue véritable à interroger. La différence la plus sérieuse est celle-ci : l'équivalence cognitive pour un individu seul est définissable généralement pour les phrases occasionnelles, par la similitude des jugements lorsqu'il est soumis à des stimulations semblables ; mais, entre deux individus, cette définition nous emporte au-delà des phrases d'observation.⁶

Si un bilingue est disponible, nous pouvons traiter les deux langues comme un seul tandem de langue ; et nous pouvons donc définir pour lui l'équivalence cognitive de phrases occasionnelles en général, y compris entre les langues. Mais il ne s'agit d'équivalence cognitive que pour lui et non pour une communauté linguistique ou une paire de communautés. Nous ne pouvons regrouper les individus, comme nous l'avons fait pour le cas des monolingues, et dériver une relation bilingue d'équivalence cognitive des phrases occasionnelles au niveau social qu'à la condition d'avoir une sous-communauté entière de bilingues. Les cas de multilinguisme prospèrent, semble-t-il, juste à la limite de la possibilité d'être traités comme l'unilinguisme. Pour autant que je puisse voir, la théorie que j'ai développée ici n'a donc pas de portée sur l'indétermination de la traduction.

Traduit de l'anglais (États-Unis) par Timothée Moreau

⁶ Voir *Word and Object*, Cambridge, Mass: MIT Press, 1960, pp. 41-49. (W. V. QUINE, *Le mot et la chose*, Flammarion, 1977 pour la traduction française, Paris, pp. 207- 218. (N. d. T.))